

Les subsides

En terminant, monsieur le Président, j'ai hâte, ainsi que le gouvernement, de savoir ce que les députés d'en face pensent des changements à apporter dans le domaine de la pêche commerciale. Sont-ils en faveur, par exemple, de réduire les frais d'exploitation? Souhaitent-ils des mesures qui mettent un terme à la course effrénée, et futile, que mène nos pêcheurs pour avoir le dessus sur les autres pêcheurs, pour être les premiers et, au train où vont les choses, se retrouver peut-être les derniers à prendre du poisson? Nous voudrions bien savoir comment l'opposition se propose de régler les problèmes que pose la gestion de ressources qui font partie du patrimoine, de ressources qui appartiennent à tout le monde et à personne en même temps. Est-elle disposée à nous appuyer lorsque nous entreprendrons d'instaurer un nouveau régime dans lequel les participants auront l'assurance raisonnable qu'un effort également raisonnable, soit un investissement modéré, leur rapportera des bénéfices raisonnables, et dans lequel les pêcheurs assumeront des responsabilités croissantes dans le cadre des mesures de gestion qu'il sera nécessaire de prendre pour favoriser leur propre survie dans les affaires?

Il importe que les gens d'en face dissipent les soupçons qui ont été créés aujourd'hui quant au fait que ce débat, qu'on a tenu à faire un vendredi sans nous en avoir dûment prévenu, et à la veille de la visite des pêcheurs de la Colombie-Britannique, qui viennent ici . . .

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le député sait pertinemment qu'il existe dans le Règlement une disposition régissant la présentation des motions devant être débattues lors d'une journée réservée à l'opposition. Il sait également que c'est le gouvernement qui désigne les jours réservés à l'opposition.

M. Tobin: Monsieur le Président, le député sait que nous discutons aujourd'hui d'une des questions les plus importantes pour les électeurs de la Colombie-Britannique. Cette question aura des répercussions plus ou moins grandes pour les particuliers de la Colombie-Britannique selon les décisions collectives que nous prendrons. Il sait que nous nous sommes vus confier pareil mandat, pareille responsabilité, alors qu'on ne compte à la Chambre qu'une poignée de députés, et que nous étudions la question sans avis préalable. Pourquoi en est-il ainsi?

M. Fraser: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le député que je connais bien et pour qui j'ai beaucoup d'estime exploite à son avantage les privilèges parlementaires et le Règlement de la Chambre. Si je dis cela, c'est que c'est le gouvernement qui fixe la date de pareils débats et que c'est lui qui a choisi le vendredi comme journée de l'opposition. Cela suppose qu'à ses yeux le sujet choisi par l'opposition n'a aucune importance et ne prête pas à conséquence.

En second lieu, je tiens à signaler bien humblement que, comme la Chambre le sait, les avis de motion sont généralement présentés à la présidence en fin d'après-midi, la veille du débat. Mes collègues néo-démocrates ont agi précisément de la même façon avant la tenue d'un vote sur une question d'importance primordiale, celle de l'essai des missiles de croisière.

C'est là de la simple diversion, si l'on me permet l'expression, que l'on cherche à faire dans ce débat, et je ne crois pas que pareille manigance soit digne du député ou de son parti.

Le président suppléant (M. Guilbault): L'argument est bien fondé. Je prie le secrétaire parlementaire de reprendre son discours sur le sujet à l'étude.

M. Tobin: Monsieur le Président, je suis ravi de reprendre mon discours sur le sujet, mais je ne tiens pas à ce que les députés d'en face l'improvisent à ma place. Je ne suis pas prêt à débattre de la question de la désignation des jours d'opposition. Le gouvernement fixe les jours d'opposition, mais pas l'ordre du jour et ne dicte pas à l'opposition les sujets qu'elle doit traiter. Le gouvernement n'a pas décidé, lors de la session d'hier, d'envoyer un avis à 18 h 05.

Je prétends qu'il est nécessaire que les oppositionnels dissipent la suspicion—et ce n'est rien d'autre, dans ce débat, qu'un cynique coup de publicité à des fins politiques—autrement, j'ai bien peur que ce coup de publicité ne soit tellement évident qu'il leur coûtera cher auprès du public canadien et surtout de leurs électeurs, les habitants de Colombie-Britannique, lorsqu'ils s'apercevront qu'ils ont essayé, pour des raisons politiques, de miner les efforts réels du gouvernement et de certains habitants de Colombie-Britannique qui le conseillent . . .

M. Patterson: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'avais toujours eu l'impression qu'il était interdit de prêter des intentions. Or, voici qu'un député gouvernemental, un secrétaire parlementaire, essaie de tenir les activités et les intérêts de l'opposition, pour essayer de sauver sa propre peau.

M. Tobin: Monsieur le Président, comme vous le savez, il s'agit du débat. Je suis convaincu que ce n'est rien de plus qu'une tentative pour miner une entreprise très difficile, mais légitime, des membres du gouvernement et des travailleurs du secteur des pêches.

Les pêcheurs du secteur commercial et du secteur sportif, les gens qui travaillent dans l'industrie se réunissent, aujourd'hui encore, afin de se consulter pour tenter de résoudre ces problèmes particulièrement délicats. A mon avis—j'ai le droit de le donner et je le donnerai—it est évident que cela n'est rien de plus qu'un jeu politique. Je défie les députés d'en face, une fois pour toutes, de nous montrer des propositions concrètes et positives. Comme je l'ai dit, à maintes reprises en parlant des pêches: donnez des faits, ne noyez pas le poisson!

• (1610)

M. Fraser: Monsieur le Président, comme je l'ai dit précédemment, je connais bien mon collègue et tout le monde sait qu'il n'a pas peur de participer à un débat. C'est compréhensible. Peu m'importe que le député prétende que l'opposition n'a pas toutes les réponses. Toutefois, je lui demande d'écouter lorsque l'opposition s'exprime. Le député prétend que nous n'avons rien à dire aujourd'hui. Je voudrais lui demander s'il m'a entendu parler de la nécessité de s'entendre sur une base de données, car il y a des centaines de rivières qui ne peuvent pas être analysées faute d'une base de données. Le député ne m'aurait-il pas entendu lorsque j'ai dit qu'il était essentiel d'arrêter l'amenuisement des stocks et de les restaurer pour maximiser l'emploi? Ne m'a-t-il pas entendu dire qu'il fallait insister davantage sur la protection et sur l'amélioration de l'habitat et parler en outre d'un principe dont son parti n'a jamais parlé, le gain net d'habitat, pour pouvoir reconstituer vraiment les stocks?

Je n'ai pas entendu parlé de la vraie position du gouvernement sur la théorie de la propriété commune. Il en est question dans tous ses documents. Le député m'a certainement entendu dire que nous rejetons la théorie de la propriété commune en ce qui concerne les saumons. J'ose espérer qu'il nous a entendu—